Programme Stratégique Transversal

2019-2024

Bien vivre ensemble à Jalhay

Commune de JALHAY

Rue de la Fagne, 46
4845 JALHAY

Avant-propos

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation impose à chaque commune d'établir un PST (acronyme de **P**rogramme **S**tratégique **T**ransversal) et Jalhay s'inscrit pleinement dans cette démarche de bonne gouvernance. Elle n'a d'ailleurs pas attendu cette obligation. Les jalons d'une gestion moderne et adaptée aux réalités actuelles avaient déjà été posés lors de notre première mandature en établissant un cadastre d'objectifs basé sur le même principe. Il est par ailleurs noté que 98 % de nos actions ont été réalisées.

Ce plan a toute son importance car il permet de fusionner tous les autres plans tels que le PCDR, le plan de cohésion sociale, le programme CLE, POLLEC, PLANU, le plan de qualité des crèches, le plan quinquennal de développement des bibliothèques, etc. en structurant les actions et en y intégrant notre programme sur la législature.

Le PST est en lien direct avec le programme de politique générale dont il reprend les axes stratégiques qu'il traduit en objectifs opérationnels et en actions. Il ambitionne de permettre une vue transversale, décloisonnée et coordonnée des projets afin d'optimaliser la gestion communale.

Ce programme a été réalisé en étroite collaboration entre les mandataires et les services communaux.

Notre PST, c'est:

- 10 objectifs stratégiques;
- 41 objectifs opérationnels;
- 182 actions.

A travers ce programme, nous plaçons les citoyens au cœur de nos priorités avec notamment des objectifs:

- pour les enfants, les jeunes, les séniors, les sportifs, les entrepreneurs, les associations,...;
- pour assurer aux citoyens une meilleure mobilité, une sécurité, un bien-être, un cadre de vie agréable en respectant l'environnement, etc.;
- pour l'épanouissement personnel, pour la culture, pour préserver nos traditions et notre folklore;

- de bonne gouvernance;
- qui tiennent compte des attentes de nos citoyens.

Ce programme est ambitieux mais réaliste, même si toutes les actions ne pourront être réalisées. Il devrait permettre de rebondir sur les projets des autorités subsidiantes et d'accorder une importance capitale à la recherche optimale des sources de financement.

Enfin, ce document se veut évolutif car il est évidemment impossible de cadenasser toute notre action locale cinq ans à l'avance. Ces projets seront naturellement adaptés, ajustés, complétés, au gré du vécu de terrain, des contraintes administratives, budgétaires ou politiques. Par nature aussi, le PST ne constitue qu'un aspect de la gestion communale, de nouveaux projets non repris seront bien entendu impulsés en fonction des opportunités, nécessités ou besoins. Le PST ne saurait donc résumer toute l'action communale et encore moins empêcher au Collège communal et à notre administration une prise d'initiative hors de ce canevas.

Le Bourgmestre,

VOLET EXTERNE

Le volet externe 2019-2024 du Programme stratégique transversal de la Commune de Jalhay comprend huit objectifs stratégiques. Ces objectifs sont les suivants:

1) Être une commune qui remporte l'enjeu de la bonne gouvernance;
2) Être une commune où il fait bon de vivre, dans un cadre bâti agréable, propre et en toute sécurité;
3) Être une commune qui protège son environnement et son cadre de vie;
4) Être une commune soucieuse du bien-être de chacun;
5) Être une commune où l'on circule facilement et en toute sécurité;
6) Être une commune où l'enfant est au centre de ses priorités;
7) Être une commune au développement touristique, économique, commercial et artisanal prospère;
8) Être une commune où la culture, le sport et le monde associatif sont des vecteurs d'épanouissement, de rencontres et d'échanges.

O.S. 1

"Etre une commune qui remporte l'enjeu de la bonne gouvernance"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 1.1	***Poursuivre et maintenir une gestion rigoureuse et prudente des finances communales***	
Action 1	Rester une des communes les moins taxées dans l'arrondissement de Verviers	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Garder la maîtrise de la charge de la dette	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Continuer à recourir aux subsides à chaque occasion possible	- (aucun budget nécessaire)
Action 4	Effectuer des analyses périodiques de la situation financière de la Commune	- (aucun budget nécessaire)
Action 5	Etablir des inventaires et un suivi relatifs à la taxe sur les logements inoccupés	- (aucun budget nécessaire)
Action 6	Assurer une équité fiscale au niveau PRI	- (aucun budget nécessaire)
Action 7	Créer un pool financier	A déterminer

O.O. 1.2	***Rester proche du citoyen en suscitant sa participation et en prévoyant une communication optimale par une information communale encore plus transparente, accessible et compréhensive***	
Action 1	Mettre en place des panneaux d'informations digitalisés	A déterminer
Action 2	Développer la publicité relative aux décisions communales	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Consulter les jeunes afin de connaitre leurs attentes	A déterminer
Action 4	Poursuivre et améliorer la politique de communication en adhérant à certaines applications impliquant encore plus intensément le citoyen à la vie communale	A déterminer en fonction des différents projets
Action 5	Donner la faculté aux citoyens de suivre l'évolution des différents projets initiés sur le territoire communal	- (aucun budget nécessaire)
Action 6	Continuer à assurer et à renforcer la proximité et le dialogue entre les mandataires politiques et le citoyen	- (aucun budget nécessaire)

O.S. 2

"Etre une commune où il fait bon de vivre, dans un cadre bâti agréable, propre et en toute sécurité"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 2.1	***Doter l'Administration communale d'outils performants en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme***	
Action 1	Réaliser une cartographie informatique de la Commune avec les nouvelles rues et numéros	A déterminer
Action 2	Réaliser une brochure d'aide à l'introduction d'un permis d'urbanisme	3.500,00 €
Action 3	Réactualiser les outils nécessaires à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	A déterminer
O.O. 2.2	***Rénover et aménager le territoire communal en cohérence avec son environnement***	
Action 1	Poursuivre l'égouttage à Nivezé	400.000,00 € (coût: 1.000.000,00 € - subside: 600.000,00 €)
Action 2	Initier l'égouttage de Balmoral	700.000,00 € (coût: 2.000.000,00 € - subside: 1.300.000,00 €)

Action 3	Agrandir le cimetière à Solwaster	50.000,00 €
Action 4	Poursuivre et intensifier l'entretien des voiries, des fossés, des accotements et des trottoirs en les adaptant pour les personnes à mobilité réduite	A déterminer
Action 5	Aménager et sécuriser la voirie "Grand 'Rue" à Sart	A déterminer
Action 6	Aménager des infrastructures permettant de limiter les risques d'inondation	100.000,00 €
Action 7	Aménager la voirie d'Herbiester	240.000,00 €
Action 8	Trouver une solution au problème du parking de l'Administration communale de Jalhay	75.000,00 €
Action 9	Réaliser les actions prévues dans le cadre du PIC 2019-2021	
Sous-action 9.1	Réaliser la réfection de voiries de Tiège, Charneux et Vervierfontaine	100.800,00 € (coût: 200.800,00 € - subside: 100.000,00 €)
Sous-action 9.2	Réaliser la réfection de voiries de Tiège-Ligné	139.500,00 € (coût: 160.000,00 € - subside: 20.500,00 €)
Sous-action 9.3	Réaliser la réfection de voiries de la rue Alexandre Beaupain, de la rue de la Statte et du Chemin du Puits	169.000,00 €
Sous-action 9.4	Entreprendre et mener à bien la rénovation complète de la Maison communale de Sart afin de posséder un bâtiment répondant à toutes les normes de sécurité, de bien-être, de confort et	813.000,00 € (coût: 2.208.000,00 € - subside: 975.000,00 € - Vente terrains: 420.000,00 €)

	surtout d'accès aisé aux personnes à mobilité réduite	
O.O. 2.3	***Offrir aux citoyens et aux entreprises les bénéfices d'un développement rural de qualité et harmonieux***	
Action 1	Maintenir le caractère rural et champêtre des villages	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Identifier les actions à prévoir dans le cadre du PCDR	A déterminer selon les différents projets qui seront prévus dans le futur PCDR
Action 3	Poursuivre la restauration et la sauvegarde des monuments et bâtiments historiques communaux	A déterminer selon les différents projets
Action 4	Introduction dans l'OPAG de la lutte contre les nuisances sonores dans les logements de vacances	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 2.4	***Assurer la propreté sur l'ensemble de la Commune***	
Action 1	Intensifier la lutte contre les dépôts clandestins et les incivilités	
Sous-action 1	S'affilier à l'application "BeWAP" pour le signalement des dépôts clandestins et des dégâts dans le domaine public	Gratuit
Sous action 2	Continuer à organiser des journées de ramassage des déchets via les journées organisées par "BeWAP"	250,00 €
Sous-action 3	Continuer à participer aux opérations "Rivières propres"	250,00 €

Action 2	Revoir avec Intradel les modalités d'accès au parc à conteneurs	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Informer les citoyens de la future et imminente généralisation du système des conteneurs à puces sur l'ensemble du territoire wallon	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 2.5	***Assurer la sécurité des citoyens au sein du territoire communal***	
Action 1	Mettre en place de nouveaux partenariats locaux de prévention comme "Les voisins veillent"	1.000,00 €
Action 2	Assurer une présence statique d'agents de police aux abords des écoles	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Maintenir une gestion rigoureuse du plan d'urgence	- (aucun budget nécessaire)

O.S. 3

"Etre une commune qui protège son environnement et son cadre de vie"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 3.1	***Offrir un patrimoine communal respectueux de l'environnement en termes énergétiques***	
Action 1	Remplacer l'éclairage public actuel par de l'éclairage Led	275.000,00 €
Action 2	Etudier la possibilité de mettre des véhicules partagés à la disposition des citoyens	A déterminer
Action 3	Réaliser des parkings et des points de recharge pour les vélos électriques	20.000,00 €
O.O. 3.2	***Informer et soutenir les citoyens qui contribuent à l'environnement et à la transition énergétique***	
Action 1	Soutenir les énergies vertes en maintenant les primes pour le photovoltaïque et le thermique	8.500,00 €/an
Action 2	Sensibiliser davantage les enfants dans les écoles à la mobilité douce, à la nourriture saine et au tri des déchets	- (aucun budget nécessaire)

O.O. 3.3	***Lutter contre les changements climatiques en contribuant à la transition énergétique***	
Action 1	Développer des actions prévues dans le cadre Pollec 3 (des actions seront détaillées après leur détermination)	A déterminer selon les projets retenus
O.O. 3.4	***Préserver nos forêts et nos espaces verts***	
Action 1	Poursuivre la réouverture des chemins et sentiers vicinaux	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Continuer à assurer une gestion durable et rigoureuse des forêts	Prévu au plan d'aménagement forestier
O.O. 3.5	***Soutenir au quotidien une agriculture durable et intégrée***	
Action 1	Etudier la valorisation des captages récupérés auprès de la SWDE pour l'usage agricole	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Faciliter l'échange de terrains agricoles communaux entre agriculteurs	- (aucun budget nécessaire)

O.S. 4

"Etre une commune soucieuse du bien-être de chacun"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 4.1	***Assurer le bien-être des seniors***	
Action 1	Confier au Conseil des Ainés (CCCA) des missions essentielles et ciblées concernant les besoins des ainés	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Permettre aux ainés de rester acteurs de leur vie en privilégiant le maintien à domicile adapté à chaque situation	
Sous-action 2.1	Informer de manière actualisée et permanente sur les services et solutions locales en concertation avec les professionnels de la santé	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Etudier la faisabilité de disposer d'une résidence pour personnes âgées en partenariat avec le secteur public ou privé	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 4.2	***Assurer le droit à un logement décent pour tous***	
Action 1	Promouvoir l'agence immobilière sociale (AIS) qui permet la location de logements appartenant à des particuliers au profit de personnes à faible ou modeste revenu	- (aucun budget nécessaire)

Action 2	Entreprendre les actions reprises dans la Déclaration de politique du logement de la Commune de Jalhay	A déterminer selon les différents projets
O.O. 4.3	***Favoriser l'accessibilité à tous***	
Action 1	Rendre accessible le site internet aux malvoyants	3.325,00 €
Action 2	Rendre accessible le Service de la population aux malentendants	A déterminer
Action 3	Rendre accessible l'entrée de l'Administration communale aux personnes à besoins spécifiques	30.000,00 €
Action 4	Rendre les infrastructures du CPAS accessibles aux personnes à besoins spécifiques (voir O.S. 2, O.O. 2.2, action 9, sous-action 9.4)	- (aucun budget nécessaire)
Action 5	Rendre accessible le bâtiment et aménager les toilettes publiques de l'OTJS pour les personnes à mobilité réduite	12.000,00 € (coût:65.000,00 € - subside: 53.000,00 €)
Action 6	Effectuer les premières démarches vers plus d'inclusion pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans les écoles en optimisant les partenariats	- (aucun budget nécessaire)
Action 7	Aménager un espace de rencontre intergénérationnel et une plaine de jeux adaptée aux enfants à mobilité réduite à Surister	4.000,00 € (coût:19.000,00 € - subside: 15.000,00 €)

O.S. 5

"Etre une commune où l'on circule facilement et en toute sécurité"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 5.1	***Doter la commune d'une stratégie en matière de mobilité***	
Action 1	Mettre en place un plan communal de mobilité	A déterminer
Action 2	Aménager un parking de covoiturage à Tiège	74.000,00 € (coût: 174.000,00 € - subside: 100.000,00 €)
Action 3	Aménager un parking de covoiturage à Jalhay avec un espace pour les camions	20.000,00 € (coût: 120.000,00 € - subside: 100.000,00 €)
Action 4	Optimiser les places de stationnement dans les centres de village en dehors des parkings de covoiturage	A déterminer
Action 5	Aménager la liaison du RAVeL Cockaifagne au village de Sart dans le cadre de la mobilité douce	50.000,00 € (coût: 150.000,00 € - subside: 100.000,00 €)
Action 6	Poursuivre l'aménagement du Pré-RAVeL – Phase 2 en RAVeL	200.000,00 € (coût: 1.200.000,00 € - subside: 1.000.000,00 €)

O.O. 5.2	***Assurer une sécurité routière efficace au sein du territoire communal***	
Action 1	Sécuriser les traversées des villages	A déterminer
Action 2	Sensibiliser davantage les enfants dans les écoles à la sécurité routière	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Aménager des emplacements cyclo-piétons le long des voiries à Jalhay	- (Travaux SPW)
Action 4	Aménager des emplacements cyclo-piétons le long des voiries à Surister	- (Travaux SPW)
Action 5	Renforcer la signalétique routière	- (aucun budget nécessaire)
Action 6	Installer des radars fixes à Tiège et à Jalhay	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 5.3	***Aménager et sécuriser des chemins de liaison pour la mobilité douce***	
Action 1	Solliciter des subsides pour l'aménagement de la liaison du village de Sart au village de Tiège dans le cadre de la mobilité douce	12.000,00 € (coût: 112.000,00 € - subside: 100.000,00 €)
Action 2	Solliciter des subsides pour l'aménagement de la liaison du tour de la Gileppe dans le cadre de la mobilité douce	85.000,00 € (coût: 185.000,00 € - subside: 100.000,00 €)

O.S. 6

"Etre une commune où l'enfant est au centre de ses priorités"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 6.1	***Maintenir un enseignement de qualité***	
Action 1	Mettre en place des repas chauds à prix démocratiques dans les écoles	A déterminer
Action 2	Instaurer une classe d'immersion dans une langue à définir après consultation ou augmenter le nombre d'années d'apprentissage d'une deuxième langue	- (pris en charge par la Communauté Française)
Action 3	Donner l'accès à une plateforme pédagogique et administrative pour l'enseignement	3.000,00 €/an
Action 4	Equiper chaque classe d'un ordinateur portable	20.000,00 €
Action 5	Continuer l'amélioration des infrastructures scolaires	
Sous-action 5.1	Terminer la rénovation de l'école communale de Sart	400.000,00 € (coût: 998.000,00 € - subside: 598.000,00 €)
O.O. 6.2	***Développer et promouvoir un accueil temps libre varié***	

Action 1	Etendre les plaines de vacances à d'autres écoles communales et à d'autres périodes de congés scolaires	2.200,00 €
Action 2	Organiser des stages pour les enfants de plus de 12 ans	A déterminer
Action 3	Augmenter l'offre d'accueil pour les enfants de 2,5 à 6 ans	A déterminer
Action 4	Soutenir les initiatives de développement d'activités lors de l'AES	- (aucun budget nécessaire)
Action 5	Continuer le suivi des objectifs prioritaires du programme CLE 2014-2019	
Sous-action 5.1	Maintenir la qualité d'accueil au sein des AES (matériel, mobilier,...)	- (aucun budget nécessaire)
Sous-action 5.2	Maintenir les différents projets déjà mis en place au sein des AES (aide aux devoirs, accueil lors des formations des enseignants,...)	- (aucun budget nécessaire)
Sous-action 5.3	Soutenir le développement de la qualité auprès des acteurs de l'accueil existant et à venir	- (aucun budget nécessaire)
Sous-action 5.4	Maintenir l'information aux parents (site web, courriels, brochures,...)	- (aucun budget nécessaire)
Sous-action 5.5	Développer des partenariats et des synergies (Journée ATL: Loisirs et Vous!)	- (aucun budget nécessaire)

O.O. 6.3	***Apporter aux citoyens un accueil optimal de la petite enfance***	
Action 1	Mettre en place une signalétique en plaçant différents panneaux pour les deux sites	1.500,00 €
Action 2	Assurer des menus variés, équilibrés et issus de l'agriculture biologique	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Etudier la possibilité d'augmenter l'offre d'accueil	A déterminer en fonction du décret
Action 4	Remplacer les papiers "zigzag" dans les crèches par des essuies réutilisables	300,00 €
Action 5	Remplacer les chaussons en plastique par des chaussons en tissus réutilisables	300,00 €
Action 6	Utiliser des produits d'entretien écologiques et peu nocifs dans les endroits fréquentés par les enfants	- (aucun budget nécessaire)
Action 7	Maintenir un lien avec l'école et permettre une familiarisation en douceur aux changements de rythmes scolaires	- (aucun budget nécessaire)
Action 8	Soutenir les projets d'activités de qualité dont les projets accessibles au jardin pour tous les enfants	A déterminer selon les projets
Action 9	Soutenir les acteurs qui s'occupent de la petite enfance	- (aucun budget nécessaire)

O.S. 7

"Etre une commune au développement touristique, économique, commercial et artisanal prospère"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 7.1	***Poursuivre la mise en valeur de nos richesses naturelles (Fagnes, sentiers, cours d'eau, forêts,...) dans le cadre du développement de l'offre touristique***	
Action 1	Renforcer et mettre en place une signalétique touristique appropriée	62.927,00 € (coût: 275.299,00 € - subside régionale: 212.372,00€)
Action 2	Rénover et développer les équipements d'accueil aux visiteurs (zones de pique-nique, bancs, panneaux didactiques,...)	A déterminer
Action 3	Soutenir le développement du site du Lac de la Gileppe et de ses infrastructures	- (aucun budget nécessaire)
Action 4	Créer et baliser de nouvelles balades pour les personnes aux besoins différenciés	500,00 €
Action 5	Etudier la possibilité de créer des aires de stationnement équipées pour les camping-cars	- (aucun budget nécessaire)
Action 6	Placer des panneaux indiquant le nom des cours d'eau	A déterminer

O.O. 7.2	***Optimiser les partenariats et soutenir les hébergements touristiques***	
Action 1	Soutenir l'hébergement et l'horeca via la promotion, l'accueil et la mise en évidence des qualités du patrimoine naturel de la Commune	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Soutenir l'hébergement et l'horeca qui proposent l'accès aux personnes aux besoins différenciés	2.000,00 €
Action 3	Renforcer les initiatives supra communales en matière de tourisme	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 7.3	***Promouvoir la création de l'emploi au sein du territoire communal***	
Action 1	Mettre en place une seconde zone d'activités économiques	A déterminer
O.O. 7.4	***Soutenir l'artisanat et le commerce local***	
Action 1	Poursuivre et accentuer la promotion des commerces et artisans locaux	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Soutenir les indépendants valorisant les produits locaux	- (aucun budget nécessaire)

O.S. 8

"Être une commune où la culture, le sport et le monde associatif sont des vecteurs d'épanouissement, de rencontres et d'échanges"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 8.1	***Favoriser le sport dans la vie de tous les jours à tout âge et pour tous***	
Action 1	Promouvoir et maintenir les aides financières et matérielles aux divers clubs sportifs et associations	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Initier un maximum d'activités sportives accessibles à tous et à tout âge	A déterminer
Action 3	Intensifier les collaborations avec les services des sports de la Province de Liège	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 8.2	***Faciliter l'organisation de manifestations et d'événements***	
Action 1	Permettre les demandes en ligne avec un dispatching direct vers les différents services concernés (travaux, police,...)	1.080,00 €/an
O.O. 8.3	***Doter la Commune d'infrastructures de qualité***	
Action 1	Réaliser l'étude de faisabilité d'une salle polyvalente sportive et culturelle	A déterminer

Action 2	Trouver une solution pour le local des louveteaux situé à Tiège	A déterminer
O.O. 8.4	***Poursuivre et transmettre aux générations futures les traditions locales***	
Action 1	Continuer à soutenir les traditions folkloriques et théâtrales locales	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Organiser l'apprentissage du wallon pour tous les âges	A déterminer
Action 3	Accueillir les nouveaux résidents pour les informer de nos traditions et de notre patrimoine	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 8.5	***Promouvoir la culture et aller à la rencontre des artistes et artisans locaux***	
Action 1	Accorder des aides et apporter les soutiens nécessaires aux ouvrages réalisés par les bénévoles de la Commune	5.000,00 €/an
Action 2	Encourager et, si besoin, soutenir financièrement les différents acteurs de notre région (jeunesse, bibliothèques, ...) à organiser des concerts et/ou des conférences	via la cotisation au centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont
Action 3	Soutenir l'organisation de soirées à thèmes	via la cotisation au centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont
Action 4	Organiser des activités culturelles et récréatives intergénérationnelles ouvertes à tous les citoyens	via la cotisation au centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont
Action 5	Initier des échanges et des rencontres pour les artistes et artisans	via la cotisation au centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont

O.O. 8.6	***Développer des ponts culturels entre tous les âges de la vie***	
Action 1	Organiser des ateliers d'écriture de "tranches de vie" où les participants pourront écrire à leurs enfants, petits enfants,... afin de leur transmettre leurs souvenirs	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Tisser des liens entre les générations en organisant différents après-midis où petits et grands pourront se retrouver pour des moments de partages (lecture de textes en wallon, contes, découverte de techniques artistiques, conférences, ciné club...)	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 8.7	***Propager le plaisir de lire***	
Action 1	Continuer le travail initié avec le public des 0-3 ans "Les carabistouilles" (animations autour du livre dans les bibliothèques et dans les structures d'accueil de la petite enfance)	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Développer le projet "Les Petits Ambassadeurs du livre" dans les écoles en formant une équipe de jeunes conteurs aux contes et à la lecture à voix haute	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Proposer des expositions sur "la littérature jeunesse" en mettant notamment en évidence les auteurs et les contes belges	- (aucun budget nécessaire)
Action 4	Organiser pour les 3-11 ans des visites guidées des bibliothèques par les enfants lecteurs	- (aucun budget nécessaire)
Action 5	Créer un carnet de lecture pour chaque enfant pour garder un suivi des lectures sur leurs neuf années passées à l'école	- (aucun budget nécessaire)

Action 6	Créer un club de lecture où les adolescents pourraient se retrouver pour partager des lectures, leurs coups de cœur via des capsules vidéos ou autres moyens actuels de communication	- (aucun budget nécessaire)
Action 7	Organiser des moments ludiques dans les bibliothèques (Murder party, Escape game,...) afin d'assurer la transition des adolescents vers l'âge adulte	- (aucun budget nécessaire)
Action 8	Acquérir des liseuses numériques	- (aucun budget nécessaire)
Action 9	Initier les plus de 60 ans à la lecture numérique et à l'utilisation des tablettes et liseuses	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 8.8	***Permettre l'accès à la lecture aux publics empêchés***	
Action 1	Former les seniors à la lecture à voix haute pour lire aux personnes en difficulté (personnes âgées, malvoyants...)	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Déterminer les besoins en matière de lecture publique dans les maisons de repos	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Poursuivre la distribution de l'agenda semestriel en toutes-boîtes afin de toucher un public le plus large possible	- (aucun budget nécessaire)

VOLET INTERNE

Le volet interne 2019-2024 du Programme stratégique transversal de la Commune de Jalhay comprend deux objectifs stratégiques. Ces objectifs sont les suivants:

1) Être une administration communale moderne qui offre un service public local efficient;
2) Être une administration communale qui remporte l'enjeu du développement durable: "devenir une administration exemplaire".

O.S. 1

"Etre une administration communale moderne qui offre un service public local efficient"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 1.1	***Améliorer et optimiser le fonctionnement des différents services***	
Action 1	Assurer la gestion optimale des courriers entrants et sortants en lien direct avec les dossiers via l'acquisition d'un logiciel	1.956,00 € d'installation + 3.970,00 €/an de location
Action 2	Etablir l'organigramme du personnel en précisant les matières attribuées à chaque agent	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Poursuivre la détermination de doublons pour chaque matière	- (aucun budget nécessaire)
Action 4	Passer à la digitalisation des factures	5.480,00 € d'installation + 3.920,00 € de location
Action 5	Revoir la gestion administrative du Collège et du Conseil communal	- (aucun budget nécessaire)
Action 6	Assurer une meilleure organisation des fichiers informatiques	- (aucun budget nécessaire)
Action 7	Analyser les possibilités offertes par une démarche "qualité"	- (aucun budget nécessaire)

Action 8	Créer et organiser des adresses emails générales pour chaque service	- (aucun budget nécessaire)
Action 9	Utiliser au maximum les possibilités offertes dans les programmes informatiques dont l'Administration a l'usage	- (aucun budget nécessaire)
Action 10	Limiter les encodages manuels dans différents services	2.000,00 €
Action 11	Déterminer et organiser de manière optimale la gestion des tâches du Service des travaux et le suivi des demandes	- (aucun budget nécessaire)
Action 12	Prévoir une procédure et la réorganisation de la gestion des archives	A déterminer
Action 13	Passer à la digitalisation pour la gestion des cimetières	A déterminer
O.O. 1.2	***Améliorer la gestion du nettoyage des locaux communaux***	
Action 1	Etablir des fiches techniques et des fiches horaires pour les technicien/nes de surface	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Sensibiliser le personnel sur l'importance de la propreté en permanence dans les différents locaux	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 1.3	***Disposer d'un personnel de qualité et épanoui***	
Action 1	Maintenir la formation des agents en établissant un plan de formation	- 2.000,00 € (recette/ nouveau subside)

Action 2	Poursuivre les descriptions de fonctions nécessaires au fonctionnement de l'Administration communale	- (aucun budget nécessaire)
Action 3	Revoir la procédure et la grille d'évaluation du personnel	- (aucun budget nécessaire)
Action 4	Assurer l'accueil et l'encadrement des nouveaux agents	- (aucun budget nécessaire)
Action 5	Valoriser les contrats de courte durée pour un personnel intégré et reconnu	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 1.4	***Conserver et améliorer le cadre de travail du personnel***	
Action 1	Aménager un espace "pique-nique" extérieur	5.000,00 €
Action 2	Programmer des activités de détente et de cohésion de groupe avec l'ensemble du personnel	500,00 €/an
Action 3	Réaliser les recommandations de l'audit sur le bien-être au travail (aménagement des lieux de travail)	85.000,00 €
Action 4	Mise en place d'un second pilier de pension pour les agents contractuels	231.094,00 € (pour les 6 ans)
O.O. 1.5	***Répondre au mieux aux besoins des citoyens et des usagers des services communaux***	
Action 1	Revoir l'organisation de la gestion des appels téléphoniques	- (aucun budget nécessaire)

Action 2	Créer un mémento pour l'organisateur de festivités et manifestations publiques	- (aucun budget nécessaire)
O.O. 1.6	***Mettre en avant la transversalité entre les différents services communaux***	
Action 1	Systématiser et maintenir des réunions transversales pour les dossiers conséquents	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Structurer la communication et la transmission de documents entre les différents services communaux	- (aucun budget nécessaire)

O.S. 2

"Etre une administration communale qui remporte l'enjeu du développement durable: devenir une administration exemplaire"

Objectifs opérationnels et actions		
	Intitulé	**Budget**
O.O. 2.1	***Diminuer la consommation des déchets à usage unique***	
Action 1	Etablir un inventaire de l'utilisation des déchets à usage unique au sein de l'Administration et prévoir des plans d'action pour les supprimer	- (aucun budget nécessaire)
Action 2	Diminuer la consommation de papier	- 400,00 €/an (diminution de 10 %/an)
Sous-action 2.1	Obliger l'impression des documents en recto-verso	
Sous-action 2.2	Utiliser dans la mesure du possible les feuilles imprimées non-utilisées comme brouillons	
Sous-action 2.3	Dématérialiser les documents au maximum	
O.O. 2.2	***Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux***	

Action 1	Terminer le cadastre énergétique des bâtiments communaux	6.000,00 €
Action 2	Prévoir un plan de remplacement des véhicules via des subsides en étudiant la possibilité d'en acheter à faible émission de CO2 (dans la mesure du possible)	60.000,00 €/an
Action 3	Etudier la possibilité d'acquérir des véhicules électriques pour le service des travaux	- (aucun budget nécessaire)
Action 4	Remplacer progressivement le chauffage au mazout par le chauffage au bois en valorisant ainsi les déchets forestiers	A déterminer
Action 5	Sensibiliser le personnel sur la consommation énergétique	- (aucun budget nécessaire)